



Jewish wedding, par Romaya Puchman (détail).

Mariage et sanctification

L'épouse "consacrée"

Au premier chapitre du traité Kidouchin, la Michna parle des manières dont "une femme est acquise" par son époux, tandis qu'au chapitre suivant elle préfère l'expression "un homme sanctifie" son épouse.

En interrogeant cette différence, la guemara fait de la langue des maîtres du Talmud une manière de rendre explicite qu'il n'y a d'acquisition (et de jouissance) que sanctifiée.

קידושין דף ב'

האשה נקנית מאי שנא הכא דתניה אשה נקנית ומ"ש התם דתניה איש מקדש [...] מעיקרא תני לישנא דאורייתא ולבסוף תני לישנא דרבנן ומאי לישנא דרבנן דאסר לה אכולי עלמא כהקדש

Traité Kidouchin 2a et 2b

Une femme est acquise. Pourquoi avoir enseigné différemment ici, "une femme est acquise", par rapport à l'enseignement plus loin "un homme sanctifie" [son épouse] ? [...] Au début il est enseigné selon le langage de la Tora, et à la fin il est enseigné selon le langage des maîtres. Et qu'est-ce que le langage des maîtres? [Le fait] qu'il la rende interdite à tous, comme une chose sainte.

Source: <https://www.sefaria.org/Kiddushin.2a.1?lang=he>

Traduction :Ivan Segré, Arié Lévy